



Inspecteur municipal
Responsable urbanisme et environnement
5 jours / semaine en période estivale (mai à septembre) et 2 jours /semaine en période hivernale (octobre à avril)

Remplacement d'un congé de maternité (12 mois)

Catégorie :	Aménagement / urbanisme / environnement
Type de poste :	Salarié remplaçant à horaire variable
Date de début de publication :	Le 22 février 2019
Date de fin de publication :	Le 12 mars 2019

Relevant de la directrice générale, le responsable en urbanisme et environnement aura les responsabilités suivantes :

- Voir à l'application de la réglementation d'urbanisme, du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées et du règlement sur les nuisances;
- Procéder à l'analyse et à l'émission des permis et certificats;
- Effectuer des inspections régulières visant à faire respecter la réglementation et assurer la conformité des travaux;
- S'assurer que tous les documents et certificats requis sont annexés et conformes et vérifier que les frais de permis, de lotissement ou autres ont été acquittés avant l'émission de permis;
- Renseigner et sensibiliser les citoyens sur les différents règlements municipaux;
- Recevoir et assurer le suivi des plaintes des citoyens en regard des règlements municipaux;
- Participer en sa qualité de secrétaire à toutes les réunions du Comité consultatif d'urbanisme;
- Rédiger et mettre à jour les règlements;
- Préparer les avis d'infraction et constats dans le cas de violation de règlements municipaux et représenter la municipalité en cour municipale;
- Responsable des travailleurs saisonniers (étudiants été lorsqu'il y a lieu);
- Produire différents rapports au besoin;
- Faire le contrôle et le suivi de tous projets et règlements d'environnement recommandés par le Conseil et produire différents rapports au besoin;
- Produire un rapport périodique d'activités
- Effectuer toutes autres tâches connexes en lien avec l'emploi.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études collégiales en Technique du bâtiment, d'aménagement et d'urbanisme ou autres domaines connexes à l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'environnement;
- Expérience dans un poste similaire un atout;
- Manifester une facilité à communiquer tant oralement que par écrit, en français et en anglais;
- Une bonne connaissance des logiciels Word, Excel, Outlook et Accès Cité Territoire;
- Bonne connaissance du Code de construction du Québec;
- Capable de lire et interpréter les plans et devis;
- Une bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), de la Loi sur la qualité de l'environnement et ses règlements (Q2-r 22) et du Code municipal du Québec;
- Permis de conduire valide et permis de bateau

Aptitudes et habiletés

- Sens élevé des responsabilités, des priorités, de l'organisation, de la qualité du travail et de l'initiative;
- Autonomie, dynamisme et intégrité;
- Aptitudes propres au travail avec le public, telles que la diplomatie et le tact;

Un atout important

- Carte attestant le Cours santé et sécurité générale sur les chantiers de construction.

Conditions salariales

- Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction : le 15 avril 2019

Commentaires :

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 12 mars 2019 avant 16 h**

Si ce poste vous intéresse, veuillez svp faire parvenir votre CV ainsi qu'une courte lettre de motivation à l'attention d'Alison Drylie, directrice générale, avant 16 h le 12 mars 2019 à l'adresse suivante : directeur@lac-des-seize-iles.com

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.